



ATELIERS SUR LE NOUVEAU DROIT DE LA PROTECTION DES DONNÉES

La Commission de formation permanente de l'Ordre des avocats de Genève en collaboration avec le Digital Law Center (DLC) de la Faculté de droit de l'Université de Genève



Nous vous proposons quatre ateliers (via Zoom) qui aborderont le nouveau droit de la protection des données à la lumière de quatre axes thématiques (Cloud, droit des personnes concernées, cybersécurité et consentement) et de quatre secteurs spécifiques (santé, finance, e-commerce, administration publique).

INTERVENANT.E.S SPÉCIALISTES DANS LEUR SECTEUR RESPECTIF

- ♦ Mme Sara Dousset (HUG) pour la santé
- ♦ M. Olivier Unternaehrer (Pictet) pour la finance
- ♦ Mme Evelynne Studer (eBay) et M. Thomas Spörri (Accenture) pour l'e-commerce
- ♦ Prof. Stéphane Werly (Préposé GE) pour l'administration publique

PUBLIC CIBLE

- ♦ Avocat.e.s généralistes, magistrat.e.s, juristes d'entreprises, DPOs, juristes d'administration et universitaires

HORAIRE

- ♦ Les jeudis de 12h15 à 13h45

PRIX

- ♦ Avocat.e stagiaire : CHF 60.- par atelier / CHF 200.- pour les quatre ateliers
- ♦ Membre de l'Ordre des avocats et du Pouvoir judiciaire : CHF 80.- par atelier / CHF 260.- pour les quatre ateliers
- ♦ Non-membres (de l'OdA et du PJ) : CHF 100.- par atelier / CHF 350.- pour les quatre ateliers

INSCRIPTIONS

Renseignements :

Christine Spina : christine.spina@odage.ch

- ♦ Atelier 1 : **Cloud**
- ♦ Atelier 2 : **Droits des personnes concernées**
- ♦ Atelier 3 : **Cybersécurité**
- ♦ Atelier 4 : **Consentement**

Commission de formation permanente, février 2021

Photographie de couverture : Jeremy Spierer

Illustration : Mirjana Farkas / Graphisme : Céline Visconti

Atelier 1 ♦ Jeudi 25 février 2021

CLOUD

La protection des données dans les nuages ? Alors que de plus en plus d'entreprises recourent à une infrastructure *cloud*, que ce soit pour le stockage ou le traitement de données personnelles, cet atelier vise à rappeler les principaux enjeux en matière de protection des données qui doivent être pris en compte en amont du lancement d'un projet de coopération avec un prestataire de services *cloud*. Cet atelier abordera notamment les devoirs à l'égard des personnes concernées, ainsi que les *Do's and Don'ts* dans le cadre de la négociation contractuelle avec un prestataire de services *cloud*.

Modérateur : Me Philipp Fischer (OBERSON ABELS SA)

Atelier 2 ♦ Jeudi 25 mars 2021

DROITS DES PERSONNES CONCERNÉES

La nouvelle loi renforce les droits des personnes concernées, notamment les informations à fournir par le responsable de traitement. Comment est-ce que ces droits seront exercés et comment les responsables de traitement doivent-ils s'y préparer ?

Modérateur : Prof. Sylvain Météille (avocat, Université de Lausanne)

Atelier 3 ♦ Jeudi 22 avril 2021

CYBERSÉCURITÉ

Cet atelier vise à donner les réflexes de base à avoir en cas de cyberattaques et cyberrisques. Il s'agira notamment de rappeler et d'analyser les obligations générales (préventives et curatives), dont le nouveau devoir d'annonce prévu par la nouvelle LPD ainsi que les spécificités à prendre en compte selon le secteur concerné. Il s'agira également de donner des recommandations quant aux processus internes à développer au sein d'une organisation pour réagir efficacement à un *cyberincident*.

Modérateur : Prof. Yaniv Benhamou (avocat, Digital Law Center – Université de Genève) avec la participation de M. Florian Schütz, délégué de la Confédération à la cybersécurité

Atelier 4 ♦ Jeudi 27 mai 2021

CONSENTEMENT

Le consentement en droit de la protection des données : le remède universel ou la Boîte de Pandore ? Cet atelier abordera l'épineuse question du "consentement" en tant que motif justificatif d'un traitement de données personnelles. Dans quel cas est-ce qu'un consentement est utile ou indispensable ? Comment obtenir un consentement valable ? Quels sont les écueils à éviter ?

Modératrice : Me Juliette Ancelle (id est avocats)

